1er CONSEIL D'ECOLE 2026-2027

(Jeudi 05 Novembre 2026)

Ecole des Petits Rats Blancs
25, route de Pont-Trambouze
42460 SEVELINGES
04 74 89 91 25
ce.0420839j@ac-lyon.fr

Présents : *Mme Mireille Clairet (municipalité), Mme Cécile Jacquet (municipalité), Mme Estelle Lapierre (municipalité), Mme Aline Blanchard (parent d'élèves), Mme Magali Dumontet-Philibert (parent d'élèves), Mme Amandine Rambaud (parent d'élèves), Mme Agathe Vermorel (parent d'élèves), Mme Nadine Plasse (ATSEM), Mme Marion Méjean (enseignante) et M. Bertrand Boiron (directeur).*
Absents excusés : *M. Vincent Guillerm (Inspecteur de l'Education Nationale Roanne-Est), M. Dominique Palluet (maire), Mme Marie-Laure Tissier (municipalité), M. Camille Larochette (municipalité), Mme Maryse Corger (DDEN), Mme Jennifer Desverchère (parent d'élèves) & Mme Carole Gasteuil (parent d'élèves).*

1) Présentation du rôle et des membres du conseil

Le retour à deux classes à cette rentrée 2026 induit un passage de trois à deux représentants des parents d'élèves (auxquels se rajoutent deux suppléants). Suite aux élections des parents d'élèves qui ont eu lieu le vendredi 09 octobre 2026, les parents titulaires élus sont Aline BLANCHARD et Amandine RAMBAUD. Jennifer DESVERCHÈRE, et Agathe VERMOREL sont leurs suppléantes. Précédemment élues et toujours intéressées pour assister aux conseils d'école, Magali DUMONTET-PHILIBERT et Carole GASTEUIL continueront à être invitées aux trois réunions de cette année scolaire 2026-2027.

29 parents sur 56 inscrits ont voté, soit un taux de participation de 51,7 %.

Le directeur d'école rappelle le fonctionnement de cette instance qui est amenée à se réunir trois fois par an, hors conseil d'école extraordinaire. Le directeur préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative (enseignants, Municipalité, représentants des parents d'élèves, Délégué Départemental de l'Education Nationale) et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Ainsi, le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1- Vote le règlement intérieur de l'école ;

2- Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;

3- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

a) Les **actions pédagogiques et éducatives** qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;

b) L'utilisation des **moyens alloués** à l'école ;

c) Les conditions de bonne **intégration d'enfants handicapés** ;

d) Les **activités périscolaires** ;

e) La **restauration scolaire** ;

f) L'**hygiène scolaire** ;

g) La **protection et la sécurité des enfants** dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;

h) Le respect et la mise en application des **valeurs et des principes de la République**.

4- Statue sur proposition de l'équipe enseignante pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

2) Présentation des adultes et des effectifs 2026/2027

Du côté des effectifs, nous accueillons actuellement **44 élèves** (contre 51 l'an dernier).

La répartition entre les deux classes est la suivante :

- **4 TPS** *(2 rentrées à venir),* **3 PS, 5 MS, 4 GS & 6 CP**, soit 22 élèves avec Marion MÉJEAN.
- **5 CE1, 4 CE2, 7 CM1 & 6 CM2**, soit 22 élèves avec Bertrand BOIRON.

Anaïs DECHELETTE continue d'intervenir dans notre école chaque mardi et chaque jeudi en tant qu'Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (AESH) auprès d'un élève de CM1.

Cette année, l'école a le plaisir d'accueillir Mathéo DUCRAY en tant que service civique depuis le jeudi 1er octobre 2026 (jusqu'au 30 juin 2027). Ce jeune homme intervient dans les deux classes au fil de la journée, en prenant en charge de petits groupes d'élèves sous la responsabilité de l'enseignant(e) concerné(e). Le coût financier induit est pris en charge par l'Etat et par la municipalité. L'équipe enseignante remercie vivement la Municipalité d'avoir œuvré pour l'obtention de cette aide précieuse.

3) Présentation et approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Loire. Aucun changement n'est apporté cette année.

Ce règlement est affiché sur le panneau de l'entrée (côté classe CE-CM) et peut être consultable à tout moment. **Le conseil d'école valide**, pour cette année scolaire 2026-2027, **ce règlement intérieur.**

4) Projets pédagogiques 2026/2027

Ecole

¤ Au mois de septembre, le Ministère de l'Education Nationale a poursuivi la mise en place **d'évaluations nationales** pour tous les niveaux du CP au CM2. Ces évaluations portaient sur des compétences de français et de mathématiques. Les parents ont été informés des résultats de leur enfant début octobre. Des rendez-vous individuels ont eu lieu pour les familles qui le désiraient.

¤ Le vendredi 25 septembre après-midi, les deux classes de l'école ont de nouveau participé à l'opération **Nettoyons la Nature** en parcourant les chemins du village et les abords de l'école. De multiples petits détritus ont été découverts et ramassés.

¤ Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont participé à **dix séances de natation** (à raison de deux séances par semaine) à la piscine intercommunale de Charlieu. Ces séances ont eu lieu entre le 15 septembre et le 16 octobre, chaque mardi et vendredi. Les élèves étaient dans l'eau de 9h45 à 10h25, pour un départ de l'école à 9h et un retour à 11h20 environ. Les progrès ont été particulièrement visibles autant pour les débutants que pour les plus performants puisque 11 des 12 élèves de CM1-CM2 ayant participé au module ont validé leur ASNS (Attestation du Savoir-Nager en Sécurité). Ces attestations ont été validées par le maître-nageur Mathys Desbat. Deux élèves de CE2 ont également passé et obtenu cet ASNS.

¤ Lors de l'assemblée générale de rentrée du Sou des écoles, l'association a validé l'idée d'une **animation proposée par le « Centre Kapla »** de Lyon le vendredi 09 avril 2027 au sein de l'école. Les animateurs se déplaceront jusqu'à nous avec des milliers de planchettes KAPLA®. Il s'agira ensuite pour chaque classe de réaliser différents défis de constructions géantes et collectives où primeront la coopération, la concentration et la créativité.

Classe Maternelle-CP

¤ Nous maintenons nos sorties à la **bibliothèque municipale**, chaque mardi pour emprunter de nouveaux livres pour la classe et la maison. Parallèlement, nous avons renouvelé l'adhésion avec la **ludothèque intercommunale**. Cela nous permet d'emprunter à chaque période du matériel et des jeux pour la classe ou pour la motricité.

¤ **En Arts visuels**, nous avons réalisé des œuvres collectives à la manière de 2 artistes : Hervé Tullet et Paul Klee.

¤ En **motricité**, nous avons fait des rondes et des jeux dansés ainsi que des jeux coopératifs et des jeux d'adresse. Parallèlement, les élèves de CP ont bénéficié de 10 séances à la piscine avec les CE et CM et ont été ravis.

¤ Nous avons commencé **l'initiation à l'anglais**, en chanson.

¤ Nous nous exerçons régulièrement sur des petits jeux développant les **connections entre les deux hémisphères du cerveau**. Cette coordination permet de développer concentration et réflexion.

¤ Les CP sont très impliqués et motivés par la **nouvelle méthode de lecture**, ils s'entrainent quotidiennement à lire avec fluidité. Ils ont découvert différents types d'écrits et ont rédigé collectivement une lettre, une carte postale, un documentaire animalier et un conte.

<u>À venir :</u>

¤ Les CP, qui ont tous bien démarré en lecture, vont pouvoir se lancer dans leur tout premier **rallye -lecture** avant Noël.

¤ La classe participera à la **Fête du court métrage**, au printemps. Un programme adapté au cycle 1 est sélectionnée par l'enseignante avant l'organisation, sur quelques jours, de séances « comme au cinéma » … mais sur le grand écran de la classe ! Les élèves bénéficieront d'un bain de courts métrages d'animation de grande qualité.

¤ L'intervention d'un animateur sportif de l'ASAJ est planifiée *(et financée par le Sou que nous remercions)* pour **un module de cirque** sur la période à venir, chaque jeudi.

¤ En parallèle de l'activité cirque, nous travaillerons en **sciences** sur le corps humain en mouvement et les équilibres.

¤ **Atelier cuisine** : Nous allons également cuisiner en classe pour le marché de Noël, au profit du Sou : préparation de sablés pour le marché de Noël, avec l'aide de parents pour la confection et la cuisson.

Classe CE-CM

¤ En **littérature**, la classe participe de nouveau au **concours littéraire** annuel proposé par les PEP 42, consistant à élire son livre préféré parmi cinq romans proposés. Ce projet permet de stimuler l'envie de lire et d'apprendre à défendre son point de vue face à ses camarades.

Depuis ce mardi, les élèves peuvent (depuis l'arrêt des séances de natation) emprunter de nouveau des ouvrages à la **bibliothèque municipale** chaque semaine. L'objectif est de développer la lecture plaisir, les élèves sont libres de leurs choix et du nombre de livres empruntés (trois ouvrages maximum).

Comme ces dernières années, les élèves de CM participeront au concours national de lecture à voix haute intitulé « **Les Petits Champions de la Lecture** ». Il s'agit pour les élèves de choisir un extrait de roman, de travailler sa lecture à voix haute puis de le présenter à la classe. Le représentant de la classe issu d'élections entre élèves et avec des bénévoles de la bibliothèque municipale participera, au printemps prochain, à une finale départementale.

Les élèves de CE1-CE2 se confronteront, de leur côté, à un **rallye-lecture numérique** à partir de petites nouvelles extraites du Petit Nicolas.

¤ En **Enseignement Moral et Civique**, en lien avec la journée nationale de **lutte contre le harcèlement**, les élèves du CE2 au CM2 se verront proposer courant novembre, comme l'an dernier, une grille d'auto-évaluation à remplir de façon anonyme s'ils le souhaitent, visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement à l'école. De la même manière, le Ministère a demandé la mise en place d'un **questionnaire sur les violences sexistes et sexuelles (VSS)** destiné aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Il serait un outil de repérage individuel mis en place par le ministère de l'Éducation nationale pour identifier les éventuels enfants en situation de danger.

Cette année, à la suite d'une nouvelle demande ministérielle, les enseignants sont invités à organiser un **temps de commémoration du 11 novembre** avec les élèves de CM1-CM2 au sein de l'école. Cette initiative vise à les sensibiliser au devoir de mémoire, à leur faire mieux comprendre le sens de cette journée et à transmettre les valeurs de paix et de solidarité. Ce temps de recueillement (qui devrait avoir lieu mardi prochain dans notre école) sera adapté à l'âge des enfants et préparé en classe. Nos élèves de CE1-CE2 seront associés à cette cérémonie interne.

¤ En **EPS**, la première période (septembre-octobre) a été consacrée au module de natation. Pour cette deuxième période (novembre-décembre), les élèves s'exerceront dans la salle d'évolution autour de l'acrosport.
Cette année, tant pour des raisons de réorganisation suite à la suppression de la 3e classe que pour des raisons financières, la classe CE-CM **ne participera pas aux rencontres USEP**. La classe devrait s'affilier à l'USEP l'an prochain si les conditions sont de nouveau réunies.

¤ En **sciences**, en parallèle de la programmation annuelle, nous recevrons la visite d'un animateur de la Fédération de Chasse de la Loire, le lundi 1er mars 2026 dans le cadre du contrat de rivière Sornin-Jarnossin et des petits affluents de la Loire. Après une première rencontre en classe autour de la faune et la flore des mares, les élèves se rendront sur le terrain le lundi 14 juin (après-midi) à la recherche de la biodiversité des mares (libellule, crapaud, iris). Ces animations proposées sont gratuites pour les écoles car elles sont financées par les Communautés de communes et l'Agence de l'Eau.

Le lundi 05 octobre, l'Amicale de pêche du Cergne, avec le soutien du Crédit Agricole, a organisé une **demi-journée de sensibilisation aux milieux aquatiques** pour les vingt-deux élèves de CE-CM. Guidés par Ludovic Lafond, les enfants ont découvert les macro-invertébrés de l'étang et l'importance de préserver la faune et la flore. Parallèlement, les bénévoles de l'Amicale ont également pu les initier à la pêche, pour une après-midi riche en découvertes et en apprentissages.

¤ Le vendredi 18 septembre, les élèves ont été invités par Noël Bernard à venir découvrir en avant-première **l'exposition sur les objets du milieu du XXe siècle** organisée ce week-end-là à la salle des fêtes. Cela a permis de faire écho aux découvertes réalisées lors du séjour à Apinac en juin dernier et au Musée de l'école de 1900 visitée près d'Ambert (63).

¤ **Santé des élèves/Addictions :** Mme Perrin, infirmière scolaire sur notre secteur et la Ligue de l'enseignement de la Loire proposent de venir à la rencontre des élèves de CM1-CM2 pour les sensibiliser à l'influence des médias et des réseaux sociaux sur les conduites "addictives" en lien avec les premières consommations. Ce projet dénommé « STOP@DDICT » est soutenu par l'ARS et la MSA. Prévues déjà l'an dernier, elles avaient été finalement annulées en raison de l'absence prolongée de l'intervenante de la Ligue de l'enseignement.

5) Fonctionnement de la garderie et de la restauration scolaire

Depuis cette rentrée, environ **25 enfants** sont accueillis régulièrement chaque matin. Contrairement à ces dernières années, ils sont moins nombreux après 16h30 puisqu'une **petite vingtaine** d'élèves est accueillie généralement, à ce moment-là, depuis septembre.

À midi, environ **25 repas** sont servis chaque jour.

Le **nouveau fonctionnement des inscriptions à la cantine** semble fonctionner puisque les prévisionnels envoyés au traiteur sont désormais beaucoup plus justes.

La Municipalité indique aux représentants des parents qu'elle reste à l'écoute des éventuelles difficultés qui pourraient survenir.

6) Informations et questions diverses

¤ Dans le cadre de la **sécurité à l'école**, un PPMS « unifié » vient d'être mis en place dans notre école. Le PPMS *(Plan particulier de mise en sûreté)* est un dispositif qui permet à l'école de se préparer à réagir efficacement face à une situation exceptionnelle présentant un danger pour les élèves et les adultes.

Auparavant, il existait deux plans distincts. Désormais, ils sont regroupés dans un document unique qui prend en compte deux grandes catégories de risques :

- **Les risques majeurs :** tempête, inondation, accident industriel, nuage toxique ou tout autre événement pouvant nécessiter une mise à l'abri.
- **Les menaces :** intrusion d'une personne dangereuse ou situation de violence nécessitant des mesures de protection particulières.

Tout au long de l'année scolaire, des exercices sont organisés afin de permettre aux élèves et aux adultes de connaître les bons réflexes. Selon la situation, les élèves peuvent être amenés à se mettre à l'abri dans une salle, à rester silencieux, à évacuer les locaux ou à suivre d'autres consignes de sécurité. Ces exercices sont évidemment adaptés à l'âge des enfants. Ils sont présentés de manière rassurante, sans mise en scène anxiogène, afin de développer les bons réflexes sans susciter de peur inutile.

Un premier **exercice « attentat-intrusion »** a eu lieu le mardi 13 octobre dernier. Les élèves se sont entrainés à se cacher sans bruit dans leur classe. Un exercice « incendie » aura lieu courant novembre.

¤ L'équipe enseignante **remercie la Municipalité** pour le maintien de la subvention annuelle qui permet l'achat des manuels ou supports numériques, des différentes fournitures scolaires ou encore des albums de littérature de jeunesse.
Les enseignants remercient également les élus pour **l'installation des ventilateurs** et le **prêt de radiateurs d'appoint**. En effet, suite aux épisodes caniculaires de juin 2026, la Municipalité a fait le choix d'investir dans des ventilateurs au plafond. Ces derniers ont été installés durant ces vacances de Toussaint. Les modèles installés sont assez silencieux, ce qui est très appréciable pour une salle de classe. Parallèlement, suite à un important problème de cheminée, la chaudière n'a pas pu être enclenchée au retour de ces vacances. L'école a bénéficié de différents radiateurs ou souffleurs d'air chaud pour maintenir une température acceptable. La municipalité indique que la cheminée devra être refaite prochainement. Des devis sont attendus actuellement.

Les enseignants tiennent à remercier les **bénévoles de la bibliothèque municipale.** Chaque mardi matin, les élèves sont reçus et conseillés pour dénicher les ouvrages qui leur correspondent. Chacun bénéficie gratuitement, tout au long de l'année, de prêts de livres régulièrement renouvelés.

Enfin, l'équipe enseignante remercie aussi **l'association du Sou des écoles** et les **parents** qui ont fait don de puzzles, jeux et autre petit mobilier qui nous permettent de compléter ou renouveler le matériel des classes ou de la garderie.

Le personnel de garderie remercie les familles pour les dons de vêtements qui permettent d'alimenter le dispositif d'échanges mis en place durant les temps périscolaires.

¤ Le **spectacle de Noël** aura lieu le vendredi 11 décembre (soirée). Une **vente de brioches** sera organisée le jour de la marche de Sevelinges (dimanche 29 novembre) et une **buvette** sera proposée lors du marché de Noël (vendredi 4 décembre).

Bertrand BOIRON